



## Communiqué de presse

Du 25 au 26 juin 2012 la 141<sup>e</sup> réunion du présidium de l'UFE s'est tenue à Luxembourg. Les représentants syndicaux européens du personnel des contributions et des douanes ont été reçus pour un bref échange de vues par M. Luc Frieden, Ministre des finances et M. Guy Heintz, Directeur des contributions directes. Le manque d'effectifs et la lutte contre la fraude fiscale ont été évoqués, mais aussi la diminution de recettes budgétaires due à l'optimisation fiscale, une pratique récemment critiquée dans des émissions télévisées en France et en Grande-Bretagne.

Le problème des niches fiscales existant en Europe et à travers le monde a été aussi au centre des débats au cours de la journée de travail du présidium. Tout au long de son existence l'UFE, fondée en 1963, a toujours défendu l'idée d'une imposition correcte et équitable des revenus, surtout des bénéfiques et des capitaux afin d'alimenter les budgets des Etats européens.

Bien que le Grand-duché de Luxembourg ne figure pas sur la liste des paradis fiscaux de l'OCDE, il est devenu au cours des dernières années un point d'attraction de l'optimisation fiscale parmi d'autres en Europe et dans le monde. Même si les montages de sociétés et les transferts financiers qui s'en suivent semblent à priori légaux, ils vont à l'encontre de l'acceptation d'un impôt juste pour les autres qui sont imposés au taux normal des pays impliqués. Pour assurer l'imposition des bénéfiques de sociétés agissant de manière transfrontalière et afin d'éviter les investissements spéculatifs, l'UFE plaide en faveur d'une taxe sur les transactions financières, respectivement l'investissement dans des activités économiques réelles au niveau communautaire.

Depuis la crise financière déclenchée en 2008 aux Etats-Unis la collecte sans failles des recettes fiscales est d'une importance capitale pour réduire les déficits budgétaires et l'endettement des pays européens. Pour atteindre ce but, l'UFE estime qu'il est nécessaire d'avoir des effectifs et des moyens suffisants dans les administrations fiscales et douanières. En tant qu'organisation syndicale enregistrée au Registre de transparence de l'Union Européenne, l'UFE milite en faveur d'une plus grande justice fiscale par de multiples contacts nationaux et communautaires.

En plus de l'évasion fiscale proprement dite, la lutte contre la fraude et les inégalités qui en résultent, font aussi l'objet de débats et d'actions des associations syndicales nationales affiliées à l'UFE.

La réunion du présidium à Luxembourg a également servi à la préparation du Congrès de l'UFE, organisé de façon biennale et qui aura lieu mi-septembre 2012 à Copenhague. Ce grand rendez-vous réunira les délégués de la Commission fiscale et de la Commission douanière de l'UFE.

Serge Colin, président de l'UFE

[www.ufe.ch](http://www.ufe.ch)

